

Documents administratifs



Voici des renseignements sur quelques documents administratifs courants.

Vous pourrez dans certains cas imprimer les formulaires et les remplir avant de les renvoyer à l'administration compétente.

Attention

Les règlements changent souvent.
Vérifiez la validité des informations en vous renseignant au

06 81 16 71 33. ou 03 81 84 23 38

- [Carte nationale d'identité française](#)
- [Déclaration de naissance](#)
- [Mariage civil](#)
- [Union libre](#)
- [PACS](#)
- [Déclaration de décès](#)
- [Acte de naissance](#)
- [Acte de mariage](#)
- [Acte de décès](#)
- [Livret de famille](#)
- [Passeport et visa](#)
- [Certificat, copie, légalisation et conservation de documents](#)
- [Autorisation de sortie du territoire](#)
- [Extrait de casier judiciaire](#)

Pour d'autres démarches



[Service Public](#)

Pour effectuer certaines démarches depuis votre domicile :

www.service-public.fr/demarches24h24/